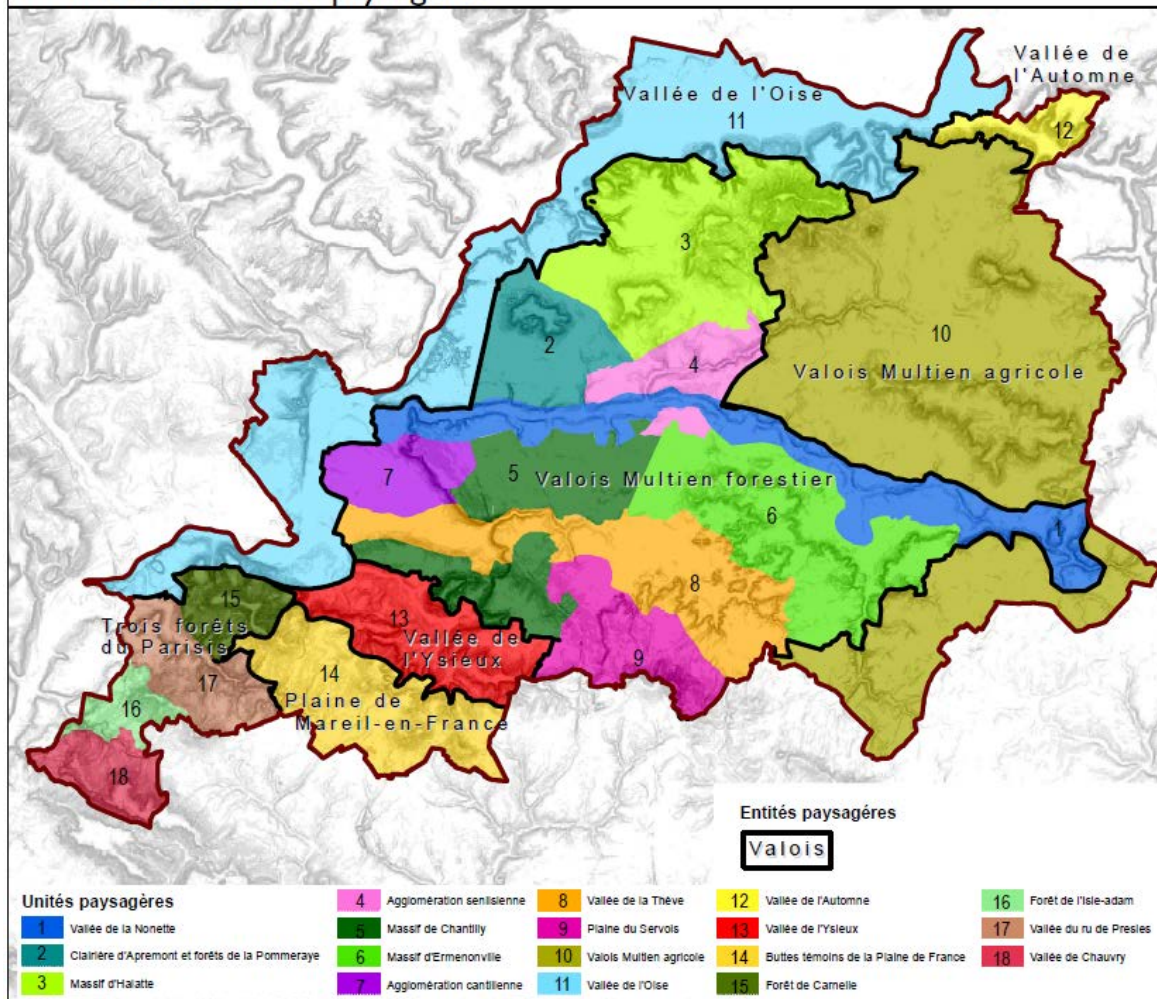
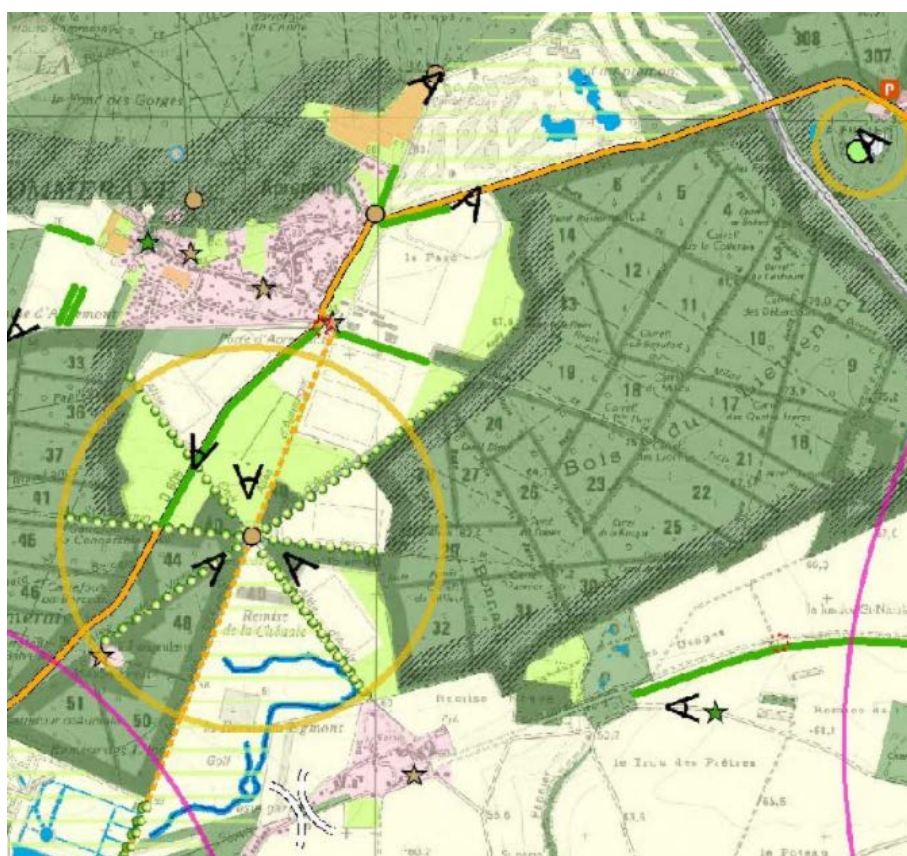


I - Entités et Unités paysagères



18 unités paysagères



UP5 — Massif de Chantilly

Unité et repérage des vues

Entité: Valois Multien forestier

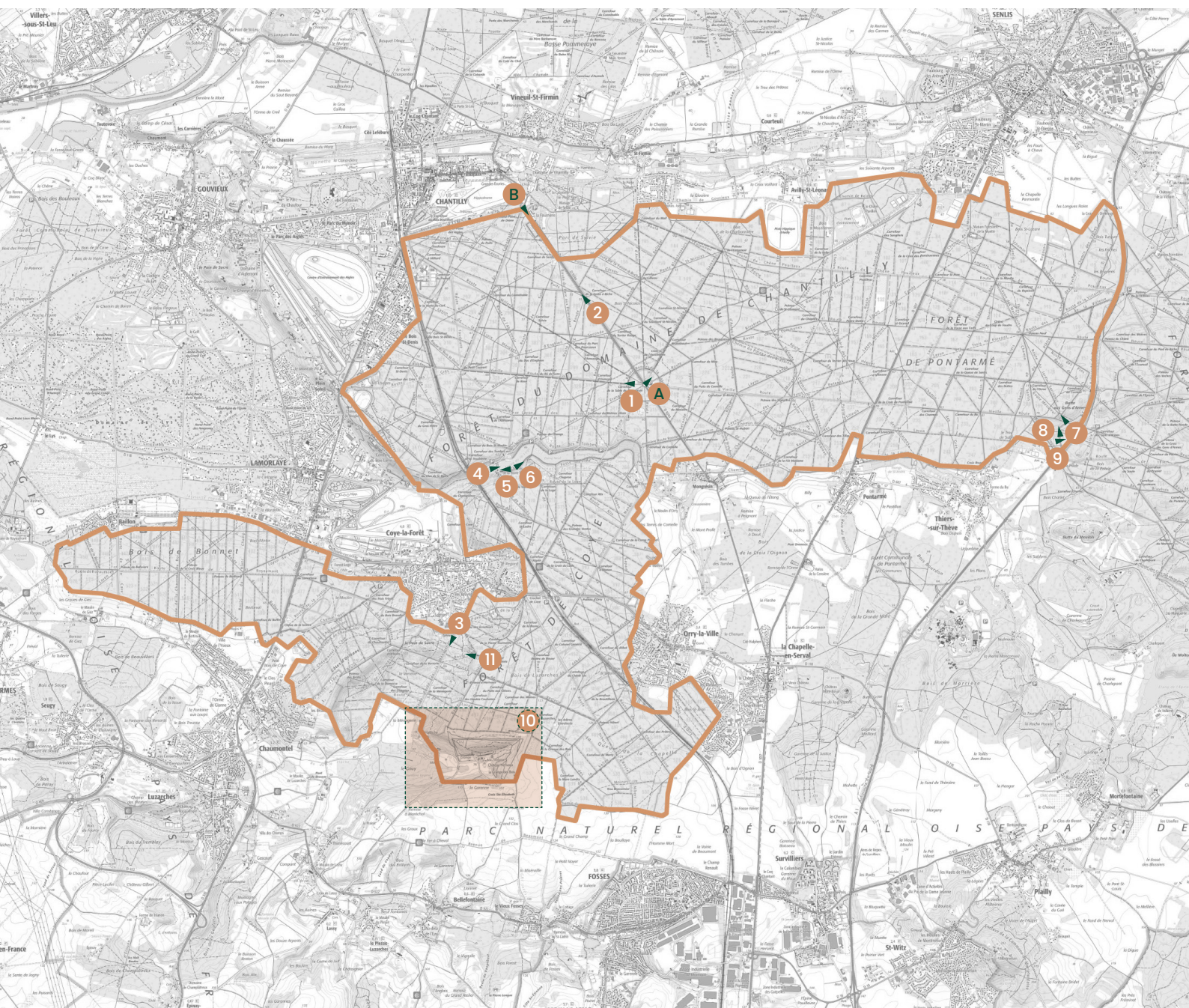
Communes concernées:

Avilly-Saint-Léonard, Chantilly, Coye-la-Forêt, Pontarmé, Lamorlaye, Orry-la-Ville, Senlis, Thiers-sur-Thève côté Oise, Asnières-sur-Oise, Chaumontel, Luzarches côté Val-d'Oise

Superficie: 61 km²

Type: massif forestier et clairières

La forêt de Chantilly correspond à une grande zone de plateau calcaire au relief peu prononcé entaillé d'est en ouest par la Thève. À l'est, la butte sableuse des Gens d'Armes domine la forêt depuis ses 102 m d'altitude et annonce la forêt d'Ermenonville séparée aujourd'hui de celle de Chantilly par l'autoroute A1.



UP5 — Massif de Chantilly

5.1 — Les paysages forestiers



1 Allée forestière rectiligne de la vieille route partant du carrefour de la table de Montgresin.

La forêt de Chantilly a longtemps été gérée en taillis sous futaie à des fins notamment cynégétiques. La chasse à courre est également à l'origine de l'aménagement aux XVII^e et XVIII^e siècles du maillage en étoile des allées forestières (1), dont les

poteaux emblématiques marquent ses carrefours (2). La forêt est toujours très empruntée par les chevaux: de larges allées sablonneuses connectées aux écuries situées en marge du massif sont réservées aux cavaliers. Si la conversion en futaie

régulière du massif est en cours, l'essence principale reste le chêne associé souvent à du tilleul. En lisière sud de la forêt de Coye, on notera la présence de la route pavée de la Ménagerie dont l'origine est une voie romaine (3).



2



3

UP5 — Massif de Chantilly

5.2 — Les étangs de Commelle

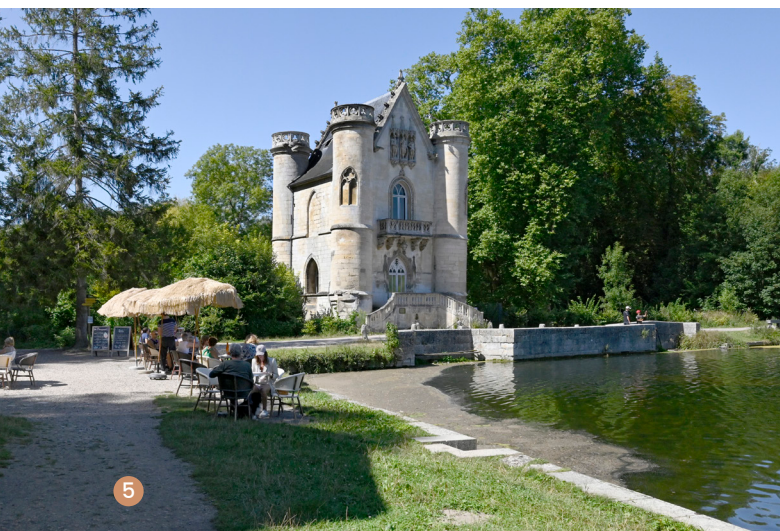


4 Vue sur l'étang de la loge depuis ses berges au droit du château de la Reine Blanche.

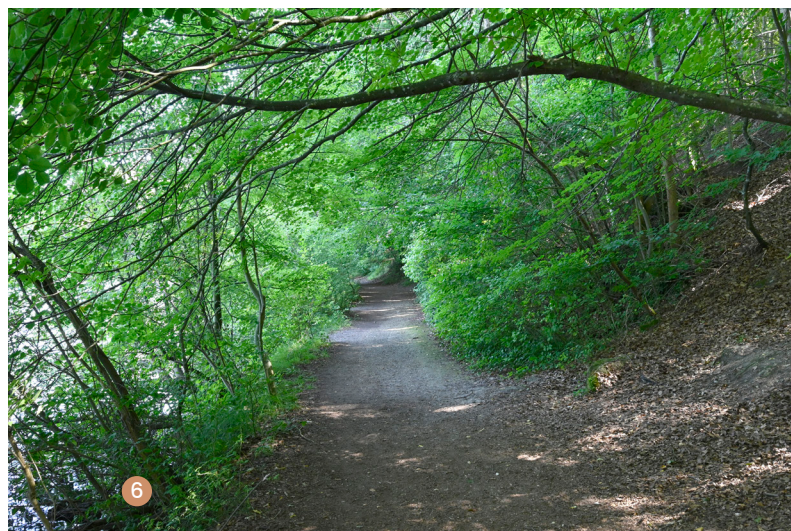
Les quatre étangs de Comelles sont créés au cours du XIII^e siècle par les moines de l'abbaye de Chaalis sur plus de 40 hectares pour être utilisés comme viviers à poissons (4). Ils sont aménagés sur le cours de la Thève à l'endroit le plus resserré de

la vallée. En 1826, le Duc de Bourbon fit transformer l'ancienne loge des gardes situé à l'extrémité ouest des étangs en relais de chasse. L'architecte Victor Dubois réalise un édifice de style néogothique alors appelé « château de la Reine Blanche » (5).

Site emblématique du territoire du PNR, il est possible d'en faire le tour à pied (6) mais les étangs de Comelles subissent à la fois une surfréquentation touristique ainsi que l'érosion de leurs berges et l'envasement progressif de leurs fonds.



5



6

UP10 — Valois Multien agricole

10.2 — L'inscription de la silhouette des villages dans le paysage



Les villages se situent au centre des grands espaces cultivés, sur les versants des buttes ou en limite des vallées, formant un maillage régulier. La silhouette des villages est dominée par le clocher de l'église, signal annonciateur, émergeant de

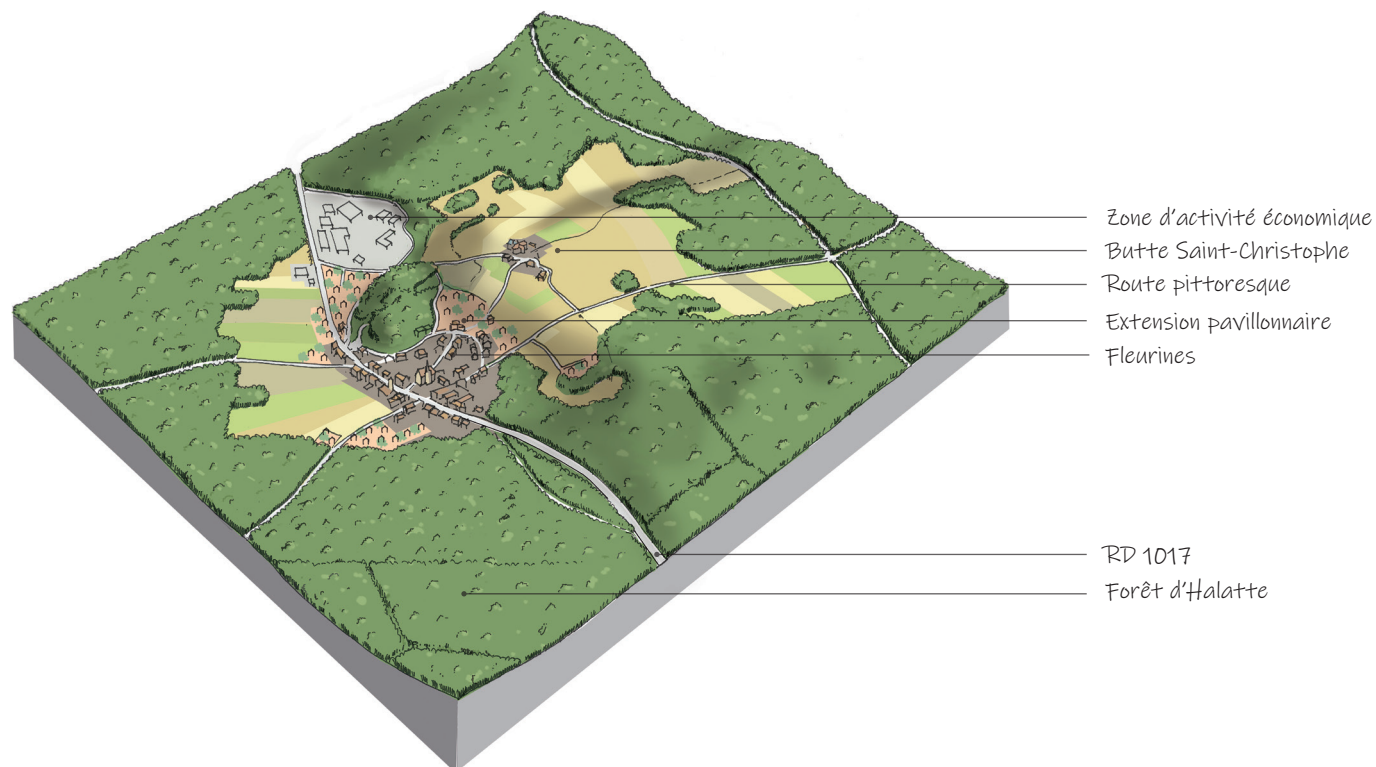
la plaine comme à Auger-Saint-Vincent (4) ou Chamant, voire véritable « phare » comme pour l'église de Montagny-Sainte-Félicité (5). L'atmosphère des villages, au bâti traditionnel en pierres calcaires et aux continuités de murs bâtis, est

très dense et minérale. Cet aspect est renforcé par la présence de grandes fermes en cœur de village (6). Les zones d'activités et les extensions pavillonnaires peu denses sont des facteurs de perte de cette identité.



UP3 — Massif d'Halatte

3.1 — Les clairières et les glacis agricoles



1 Bloc diagramme de la clairière de Fleurines.

La forêt d'Halatte recouvre l'ensemble du plateau calcaire qui lui sert de socle à l'exception d'une grande clairière centrale, la clairière de Fleurines au centre de laquelle se trouve la butte Saint-Christophe (1) et d'une clairière secondaire, la

clairière d'Aumont, située en limite sud-ouest du massif. La clairière de Fleurines constitue un espace de respiration et de lumière. La butte, qui accueille l'ancien prieuré clunisien Saint-Christophe-en-Halatte, est entouré d'espaces agri-

coles (2, 3) dédiés aux cultures et aux pâtures équestres. L'ensemble constitue un site paysager remarquable dont le maintien est un enjeu majeur. La clairière d'Aumont est quasiment entièrement urbanisée par le village.



UP3 — Massif d'Halatte

Unité et repérage des vues

Entité: Valois Multien forestier

Communes concernées:

Apremont, Aumont-en-Halatte, Beaufort, Fleurines, Pontpoint, Pont-Sainte-Maxence, Senlis, Villeneuve-sur-Verberie, Villers-Saint-Frambourg-Ognon, Verneuil-en-Halatte

Communes concernées hors PNR:

Chamant

Superficie: 67 km²

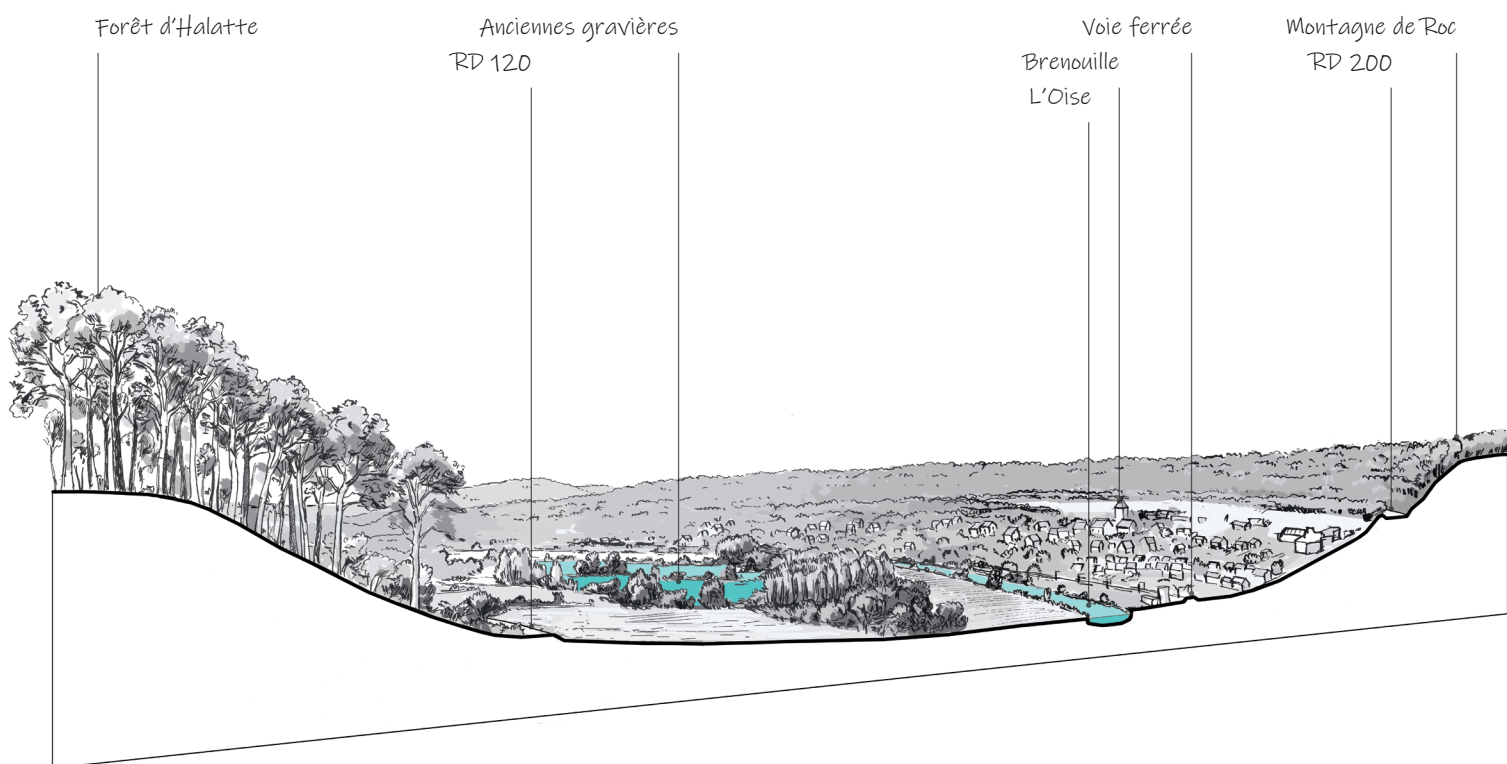
Type: Massif forestier et clairières

Le plateau calcaire du Valois est ici dominé par une série de buttes témoins, alternance de formations géologiques sableuses, calcaires et marneuses. La forêt recouvre cet ensemble à l'exception de deux clairières. Au nord et à l'ouest, le plateau est entaillé par la vallée de l'Oise. À l'est et au sud, les versants boisés laissent la place à des glacis agricoles qui assurent la transition avec le plateau du Valois.



UP11 — Vallée de l'Oise

11.1 — Les vues sur les berges de l'Oise



1 Coupe-perspective sur la vallée de l'Oise au niveau de Verneuil-en-Halatte - Brenouille.

La vallée de l'Oise est une vallée alluviale asymétrique à fond plat qui traverse le département éponyme du nord-est au sud-ouest (1). Le tronçon de vallée concerné par le PNR Oise-Pays-de-France a une forte identité industrielle. Outre

l'industrie en activité (2), la vallée est occupée par de nombreuses infrastructures : voie ferrée, lignes électriques haute-tension, axes routiers. L'Oise est elle-même un axe fluvial navigable possédant de nombreuses écluses. Enfin, de

nombreuses gravières transformées en étangs de pêche (3) occupent l'espace agricole qui apparaît aujourd'hui résiduel. Limite ouest du PNR, la vallée borde la plupart des domaines forestiers, souvent en surplomb.



2



3

UP18 — Vallée de Chauvry

Les reconductions



L'image, de composition habituelle pour l'époque, révèle la topographie marquée de Villiers-Adam qui occupe une petite butte à l'extrémité ouest de la vallée de Chauvry.



La composition générale a très peu évolué malgré celle du bâti. La disparition d'une maison permet de mieux voir l'église. Les revêtements de sol, très routiers, dévalorisent l'ensemble.



À Villiers-Adam, un grand abreuvoir occupait l'angle nord-est de la place-jardin de la mairie. Il était accompagné d'une belle fontaine circulaire.



Des places de stationnement ont remplacé l'abreuvoir. La fontaine, toujours en place, est masquée par les voitures. Elle ne semble plus digne d'être mise en valeur.



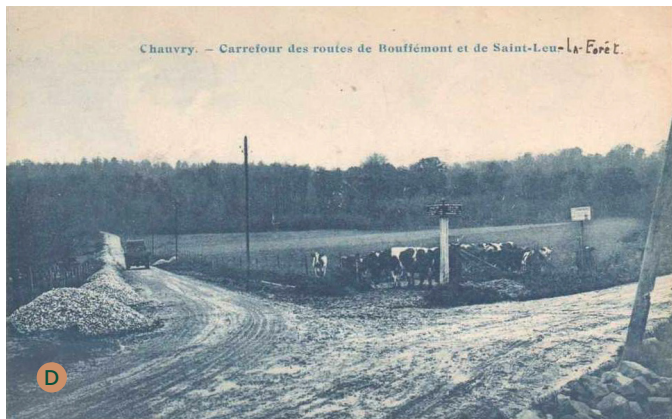
Cette rue de Chauvry était très commerçante au début du siècle précédent. On remarquera l'alignement des façades en escalier dû à l'implantation du village à mi-coteau.



Si la plupart des bâtiments sont encore présents, plus aucun n'abrite de commerce. Certains, en très mauvais état, semblent vacants et n'animent plus l'espace public.

UP18 — Vallée de Chauvry

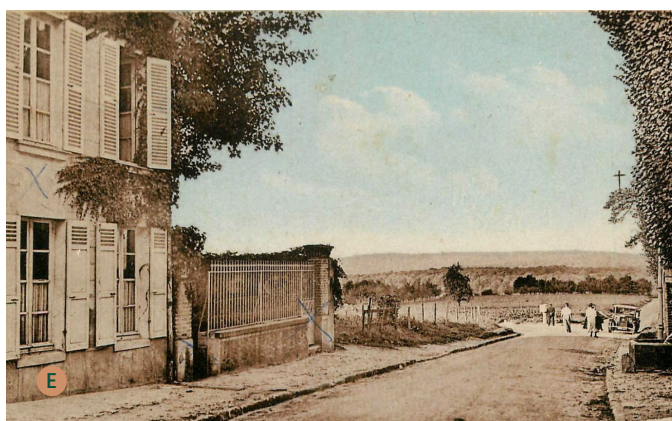
Les reconductions



Cette image d'un carrefour en sortie sud du village de Chauvry donne à voir une portion de la lisière nord de la forêt domaniale de Montmorency.



La forêt occupe exactement la même emprise mais le petit ruisseau a retrouvé une ripisylve. Des parcelles de forêt dans la pente viennent d'être exploitées.



Prise en sortie nord du village de Chauvry, cette image nous montre un bel étagement des horizons, de la prairie aux ondulations des coteaux de la forêt domaniale de l'Isle-Adam.



Peu de changements si ce n'est une haie de jardin refermant un peu la vue. L'espace agricole entre le village et la forêt a conservé sa fonction, préservant l'ouverture sur les lointains.



L'entrée sud de Béthemont-la-Forêt est marquée de la présence de la ferme de Montaugland, rattachée au château disparu en 1793.



Patrimoine remarquable mais non protégé, la ferme semble en moins bon état. On notera en particulier la disparition d'une tour et la forte dégradation du mur d'enceinte.

UP13 — Vallée de l'Ysieux

13.3 — La traversée de l'unité paysagère par la RD316



8 Extension urbaine pavillonnaire sur les coteaux nord de Chaumontel, vue depuis la route d'Hérivaux à Luzarches.

Si la vallée a gardé un caractère rural en amont de Chaumontel, notamment du fait des contraintes topographiques, sa partie aval a subi des transformations conséquentes. Le développement de l'activité commerciale, comme le

long de la RD316 à Chaumontel (9) fait partie des transformations les plus visibles. Les extensions urbaines banalisantes, par exemple sur le coteau nord à Chaumontel (8) mais aussi autour de Luzarches et de Viarmes se déploient sur d'import-

antes emprises foncières. Déviations routières – RD922 au nord de Viarmes et au sud de Luzarches –, golfs, développement d'une importante cabanisation, etc. font également partie des évolutions majeures de ce territoire.



9 Zone commerciale le long de la RD316 à Chaumontel.